

# Le Conseil de l'UE a adopté une proposition législative pour protéger les producteurs d'huiles essentielles

*Автор(и):* Растителна защита

*Дата:* 02.07.2023 *Брой:* 7/2023



Le dernier jour de la Présidence suédoise du Conseil de l'UE, les États membres, au niveau du Comité des représentants permanents – COREPER I, ont approuvé une proposition législative qui préserve l'approche actuelle de classification des huiles essentielles, rapporte le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Concernant le règlement proposé par la Commission européenne pour modifier la législation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, le Conseil a accepté les arguments

de la Bulgarie et de sept autres États membres concernant les difficultés d'adoption de l'approche proposée et a inclus une clause de révision exigeant de nouvelles analyses de la Commission, à présenter après 4 ans.

La position de la Bulgarie en défense des producteurs de cultures pour huiles essentielles a été présentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Kiril Vatev lors de la réunion du Conseil Agriculture et Pêche, tenue les 26 et 27 juin à Luxembourg. Il avait alors déclaré que la Bulgarie insistait pour le maintien de l'approche actuelle de classification des huiles essentielles, afin que la culture traditionnelle dans l'UE des plantes dont elles sont issues puisse se poursuivre, et afin que les revenus des agriculteurs et des travailleurs saisonniers employés dans le secteur puissent être préservés. Le ministre Vatev a insisté pour que les huiles essentielles soient exclues du concept de substances complexes afin qu'elles continuent d'être classées selon les règles actuelles comme des substances et non comme des mélanges.

Globalement, le règlement en discussion vise à clarifier les règles de classification et d'étiquetage des substances chimiques et les informations requises pour les produits chimiques vendus en ligne.

La décision du Conseil de l'UE est un pas en avant positif pour les producteurs d'ingrédients naturels pour la parfumerie et la cosmétique. Les négociations avec le Parlement européen pour convenir du texte final du règlement sont encore à venir.

Le ministre Vatev a commenté que la décision obtenue est une réussite de l'ensemble du gouvernement et personnellement du Premier ministre, l'acad. Nikolay Denkov. Le Premier ministre a fermement défendu l'huile de rose bulgare et d'autres huiles essentielles naturelles lors de la réunion du Conseil européen. Durant le débat sur le thème "Économie", il a pointé une omission substantielle dans le projet de règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des produits chimiques (CLP), qui place les huiles essentielles dans la catégorie des mélanges chimiques dangereux. "Lorsque nous discutons si quelque chose est nocif, nous devons regarder non seulement ce qu'est la substance, mais aussi quelle est sa concentration. C'est précisément la concentration qui détermine si la substance est dangereuse ou non. Dans le texte du règlement qui est présenté, le mot 'concentration' manque", a expliqué aux journalistes à Bruxelles l'acad. Nikolay Denkov, qui est un scientifique de renommée mondiale dans le domaine de la chimie et de la physico-chimie.

Aux autres dirigeants, le Premier ministre bulgare a décrit le règlement européen en préparation comme un abus de la science. Il a explicitement demandé à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen que le texte soit affiné, car "il n'est pas scientifique, comme il devrait l'être", et a reçu de sa part une compréhension.

